

La formation continue et la RAC laissées à elles-mêmes

La ministre souhaite « apporter des précisions » notamment à la nomenclature des programmes à la formation continue et à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Si l'orientation donnée par la proposition ministérielle est assez vague, nous souhaitons pour notre part qu'un encadrement réglementaire structure les programmes d'attestations d'études collégiales (AEC) qui sont présentement la mainmise des collèges. Force est de constater ici que la latitude et la « flexibilité » dont disposent les collèges en la

matière ont donné des résultats peu probants : en effet, à l'heure actuelle, le même titre d'AEC est décerné à des programmes dont le nombre d'heures varie de 135 à plus de 2 000 heures d'une institution à l'autre. Une telle inégalité rend impératif l'établissement d'une nomenclature nationale commune des AEC.

Pour un réseau collégial fort dans toutes les régions du Québec

De plus, nous croyons qu'il faut régulariser le développement des AEC et de la RAC pour éviter qu'elles ne soient des voies de contournement aux programmes menant au DEC. Et,

plus largement, pour éviter qu'elles ne deviennent des formations aux visées strictement utilitaristes au détriment de la formation citoyenne et humaniste qui est inhérente à l'enseignement collégial.

Le désengagement du ministère de plusieurs de ses responsabilités qu'il transférerait aux collèges risque d'affecter la cohérence et la force du réseau collégial. Autant de latitude locale relative à des objets aussi cruciaux que la diplomation concourt au fractionnement du réseau en alimentant la concurrence entre les établissements et met en péril, par le fait même, la pérennité de certains cégeps en région.



Fédération des femmes
du Québec

La FFQ : une lutte pour sa survie

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) est aujourd'hui aux prises avec une grave crise financière. On sait que cette crise est tributaire, en grande partie, des coupes sévères dans les allocations gouvernementales qu'ont subies les groupes de femmes au cours des dernières années, particulièrement sous le régime des conservateurs de Stephen Harper. Malgré les efforts importants déployés par l'équipe en place, la FFQ se retrouve en situation d'urgence cet automne.

Alors qu'elle vient tout juste de fêter son 50^e anniversaire, la FFQ lutte présentement pour sa survie : des activités ont dû être annulées à la dernière minute, le plan d'action a été considérablement diminué, des postes clés ont été récemment abolis. L'organisation, réduite à sa plus simple expression, consacre toutes ses énergies à retrouver sa santé financière, tout en maintenant sa présence dans les coalitions et en restant active à travers son réseau de bénévoles.

La FFQ est un lieu indispensable pour la prise de parole des femmes au Québec. Elle est le point de rencontre d'une grande diversité de groupes et d'individus ayant à cœur l'égalité et la solidarité dans notre société. Son histoire est marquée par des débats vigoureux et des prises de position courageuses dans le cadre des luttes féministes. Elle défend depuis un demi-siècle les droits des femmes, tout en menant une lutte constante contre la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination.

Afin d'assurer son existence et de poursuivre sa mission, la FFQ a un besoin urgent du soutien de la population. C'est pourquoi la FNEEQ vous lance aujourd'hui un appel pressant à aider financièrement la FFQ. Vous pouvez soutenir l'organisme en faisant un don, mais aussi en devenant membre : autant votre syndicat, votre comité femmes, que vos membres individuellement peuvent s'y inscrire.

La FNEEQ continuera de dénoncer le sous-financement des organismes et organisations de défense des droits telles la FFQ. Nous vous invitons en à faire de même. ■

Pour faire un geste concret, veuillez consulter le site Internet de la FFQ. <http://www.ffq.qc.ca/simplifier/faire-un-don/>.